



## **Présentation succincte de l'opération CLEAN-UP YEAR – Tunisie - 2023**

### **1- Clean-up year, de quoi s'agit-il ?**

Dans le cadre des programmes nationaux visant la promotion de la propreté et le renforcement de la responsabilité sociétale des individus et des institutions en termes de protection de l'environnement et afin de valoriser les résultats de l'initiative Clean-up month déployée du 14 août au 4 septembre 2022 sous le haut patronage de Mme la Cheffe du Gouvernement, en coordination avec tous les ministères et en étroite collaboration avec les autorités régionales et locales, le secteur associatif et les entreprises, le Ministère de l'environnement lance l'opération Cleanup-Year 2023.

Pour rappel, l'initiative *Clean-up Month* visait à inciter les citoyens, associations, entreprises et administrations à entreprendre des activités volontaires et bénévoles de collecte des déchets légers (plastique, verre, canettes, etc.) éparpillés dans l'environnement urbain et les écosystèmes naturels (places publiques, rues, jardins publics, entrées des villes, plages, espaces verts et forêts, axes stratégiques, oasis, stations de transport public etc.) et portant atteinte à la qualité de vie.

Cette initiative avait été bien accueillie par un large public de citoyens, administrations publiques centrales régionales et locales, associations et entreprises, mobilisés pour contribuer à promouvoir la propreté des lieux publics formant nos espaces de vie communs (villes, quartiers, parcs, plages, forêts, campagnes, routes, autoroutes, ponts, monuments historiques, etc.).

L'évaluation de Clean up Month a été présentée à l'occasion de la cérémonie de clôture organisée le 14 octobre 2022 (Journée arabe de l'environnement) sous la présidence de Mme Leila Chikhaoui-Mahdaoui, Ministre de l'environnement, M. Mohammed Rekik, Ministre des domaines de l'Etat et des affaires foncières, M. Mohamed Moez Belhassine, Ministre du tourisme, M. Moncef Boukthir, Ministre de l'enseignement supérieur et de de la recherche scientifique et M. Brahim Chaibi, Ministre des affaires religieuses.

Cette évaluation a eu lieu en présence des ministres et des représentants des médias et d'organisations actives dans le domaine de l'environnement et a permis de dégager les principales conclusions suivantes :

- l'engouement du public
- la parcimonie des moyens nécessaires pour des résultats tangibles
- la pertinence d'une plateforme dédiée, mais aussi ses faiblesses
- l'unanimité en faveur d'une prolongation et d'un perfectionnement de l'initiative

Vu l'adhésion massive à cette initiative et compte tenu de son impact positif et de sa contribution à la promotion de l'esthétique urbaine, le Ministère de l'environnement relance le processus via la mise à disposition d'une plateforme dédiée et l'extension des opérations sur une période plus longue couvrant toute l'année 2023, sous l'appellation ***Clean-up Year***.

Il s'agit d'une seconde phase, visant à mobiliser au quotidien citoyen(ne)s, administrations centrales et locales, établissements publics, organisations non gouvernementales, associations, entreprises et, plus généralement, toute personne résidant en Tunisie, afin de participer à nouveau à des opérations de rétablissement et de maintien de la propreté des espaces publics communs, d'une façon organisée et régulière tout au long de l'année 2023, dans une optique d'action durable destinée à améliorer le cadre et la qualité de vie de tou(te)s et de chacun(e). Elle s'appuie sur la diffusion de la culture environnementale et la contribution ludique et bénévole à la propreté et à l'esthétique des lieux publics formant nos espaces de vie communs où qu'ils soient (villes, campagnes, littoral, forêts, montagnes, terrains vagues, routes, autoroutes, rues, ruelles, impasses, espaces verts, etc.).

Cette initiative s'appuie sur la diffusion de la culture environnementale et la transformation des comportements de l'individu et du public à travers une mobilisation massive et durable pour contribuer volontairement à la propreté et à l'esthétique des espaces publics qui constituent des espaces de vie communs (villes, campagnes, côtes, forêts, montagnes, routes, rues, ruelles, espaces verts, etc.).

En effet, la participation et la contribution à la propreté et à l'esthétique de nos villes s'inscrivent dans le cadre de la responsabilité commune citoyenne et quotidienne de tout un chacun et l'opération Cleanup-Year vise à promouvoir la conscience environnementale et les comportements des citoyen(ne)s, tant à titre individuel qu'institutionnel et collectif.

## **2- Quand se déroule Clean-up year?**

Cette opération a vocation à se dérouler du premier janvier au 31 décembre 2023, de préférence pendant les week-ends, au cours des vacances et en dehors des horaires de travail (travailleurs du secteur public et privé) ou d'enseignement (écoliers, lycéens, étudiants).

Une fois inscrits, les participants sont invités à prévoir des calendriers d'intervention et à les publier sur la plateforme dédiée à cet effet.

## **3- Plateforme Clean-up Year**

La plateforme <http://www.cleanup-tunisia.gov.tn> (en cours de construction) est ouverte à toutes et à tous, individus, associations, entreprises, administrations, nationaux, résidents.

Elle est sécurisée et accessible via smartphones et ordinateurs.

En attendant sa mise en place courant janvier 2023, les participants sont invités à s'inscrire via le portail du ministère de l'environnement ([www.environnement.gov.tn](http://www.environnement.gov.tn)), sous la rubrique « Activités Cleanup ».

L'inscription vise à permettre un meilleur suivi de l'organisation et du déroulement de l'opération ainsi que son évaluation. La plateforme fournit aux participants toutes les informations utiles concernant les activités à mener dans le cadre de l'opération (personnes à contacter, bilans mensuels, évaluations trimestrielles, détails des opérations à réaliser, insertion de photos, etc.).

Les inscriptions et le suivi des interventions sont facilités par la Cellule chargée de l'organisation et du suivi spécialement mise en place à cet effet au Ministère de l'environnement, en coordination avec les points focaux des autres ministères, les autorités régionales et locales et les organismes publics compétents, qui apportent toute l'aide requise en cas de besoin.

#### **4- Sites d'intervention**

Tout intervenant public ou privé, à titre individuel ou en groupe (associations, entreprises, étudiants, clubs sportifs, organismes publics, agriculteurs, écoles, lycées, facultés, commerçants, grandes surfaces, personnel des hôpitaux, etc.) peut proposer un ou plusieurs sites d'intervention de proximité et l'inscrire sur la plateforme avec indication succincte du lieu, de la date, de l'identité et du nombre d'intervenants, des résultats de l'intervention, en ajoutant, le cas échéant, toute remarque pertinente, y compris les difficultés rencontrées.

Chaque intervenant(e) choisit un ou plusieurs sites d'intervention et l'indique sur la plateforme.

Une fois l'intervention assurée, chaque intervenant documente son opération via une photo AVANT et APRES à insérer sur la plateforme dédiée à cet effet.

#### **5- Comment participer à Clean-up year ?**

Il est possible de participer à titre individuel, en tant que personne physique ou morale (entreprise, association, etc.), tunisienne ou étrangère.

Il est également proposé au public (habitants d'un même quartier, commerçants d'une même rue, etc.) et aux associations de former des équipes bénévoles, quel que soit le nombre de leurs membres, en vue de contribuer à l'initiative à titre collectif.

Pour des questions de sécurité (accidents de route, chiens errants, animaux sauvages, reptiles, blessures diverses par objets épineux ou tranchants, verres ou autres etc.), les participants sont conviés à s'inscrire sur la plateforme en précisant clairement la date et la plage horaire d'intervention envisagée sur chaque site, qu'il s'agisse d'un site identifié par les autorités régionales et locales ou d'un site de proximité choisi par les acteurs. et ce, en vue d'un meilleur suivi des activités et d'une intervention facile et rapide en cas d'accident (géolocalisation GPS).

## **6- Modalités de participation**

Les adhérents à l'initiative *Clean up Year 2023* sont invités à suivre la démarche suivante pour chaque intervention à réaliser :

- inscription sur la plateforme en indiquant leur qualité (organisme public ou privé, individu, groupe, association, etc.)
- indication du site/des sites d'intervention
- fixation de la date/des dates d'intervention
- restitution des résultats de l'intervention (essentiellement deux photos : 1 AVANT et 1 APRES)
- ajout de toute remarque pertinente (difficultés rencontrées etc.)

Une fois collectés, les déchets sont soit :

- acheminés, par des moyens personnels, vers des points de collecte identifiés par les autorités régionales ou locales,
- placés dans les conteneurs de rues ou en décharges contrôlées, avec indication sur la plateforme (photos à l'appui) afin que les autorités puissent les récupérer le cas échéant,
- livrés aux collecteurs en vue de valorisation (papiers/cartons, plastiques, verre, métal...)

Il est vivement souhaité que les équipes d'intervention évaluent périodiquement l'état des sites d'intervention (photos à l'appui), signalent les éventuels problèmes (amas de déchets, gravats, etc.) et interviennent de nouveau si nécessaire, tout en l'indiquant sur la plateforme.

Les administrations et entreprises publiques, les établissements d'enseignement publics et privés (primaire, secondaire, universitaire, formation professionnelle), les cliniques et hôpitaux, les établissements touristiques (hôtels, restaurants, maisons d'hôtes, gîtes ruraux, etc.), les mosquées, les commerces, les boutiques etc., sont invités à intervenir, en priorité et en fonction des besoins, à proximité immédiate de leurs installations, dans un rayon d'au maximum 2 km, en collaboration et coordination avec les établissements voisins (professionnels ou résidentiels).

Les entreprises industrielles et agricoles sont invitées à intervenir en priorité à proximité immédiate de leurs installations et sites de productions, de vente ou de commercialisation (alentours des entreprises, zones industrielles, commerciales, artisanales etc.) en coordonnant leurs actions.

Les voisins d'un même complexe résidentiel, d'un quartier ou d'une cité sont également invités à regrouper leurs interventions et à s'inscrire sur la plateforme.

Tous les participants sont invités à fixer, d'un commun accord, des calendriers d'intervention concernant les espaces communs partagés dans un rayon d'au maximum 2 km, en affichant ce calendrier sur la plateforme.

Ils sont également invités à médiatiser leurs contributions en vue d'une plus grande mobilisation et à fournir une photo AVANT et une photo APRES leur(s) intervention(s), en l'insérant sur le site dédié à l'opération Cleanup-Year par le Ministère de l'environnement.

## **7- Lancement, suivi et évaluation**

Une Cellule d'organisation et de suivi de l'opération Clean up Year 2023 est créée au Ministère chargé de l'environnement.

Préalablement au lancement de l'opération, des courriers sont adressés à toutes les communes et à tous les gouvernorats afin de les inviter à dresser la liste des sites d'intervention prioritaires appelés à être inscrits, dans une première étape, sur la plateforme afin de guider les participants.

Une conférence de presse est organisée le 30 décembre 2022 sous l'égide du Ministère chargé de l'environnement en vue d'annoncer et de lancer l'opération Clean-up Year 2023, sa consistance et ses modalités

Un bilan mensuel des activités enregistrées sur la plateforme est dressé par la Cellule d'organisation et de suivi du Ministère de l'environnement, qui le publie sur la plateforme.

Une évaluation trimestrielle est effectuée au niveau de chaque gouvernorat (31 mars 2023, 30 juin 2023, 30 septembre 2023 et 31 décembre 2023), en coordination avec la Cellule d'organisation et de suivi du Ministère de l'environnement et publiée sur la plateforme.

Un suivi et un appui, logistique et technique sont assurés tout au long de l'année à tous les participants de l'initiative *Clean up Year 2023* par la Cellule d'organisation et de suivi du Ministère de l'environnement.

Il peut être fait appel, le cas échéant, à tous autres acteurs publics ou privés pour contribuer et appuyer cette initiative. En effet, sur le plan logistique et afin d'assurer le succès de l'initiative Clean up Year, le Ministère de l'environnement, avec l'aide et le soutien de tous les ministères et de leurs services régionaux, en étroite collaboration avec les gouvernorats, les communes, les associations et les entreprises, met à la disposition des participants des sacs de collecte réutilisables, des gants et tout autre matériel disponible le cas échéant.

Afin de faciliter la mise en œuvre de cette opération, le Ministère de l'environnement et ses institutions sous tutelle apportent tout leur soutien à la mise en œuvre des interventions dans tous les gouvernorats, en fonction des besoins, des demandes et des moyens disponibles et mobilisables, en coordination avec les autorités régionales et locales concernées.

## **8- Evaluation finale des résultats de *Clean-up Year 2023***

Les gouvernorats procèdent, à partir du 10 décembre 2023, à une évaluation des résultats de mise en œuvre de l'initiative, en se référant aux rapports d'évaluation mensuels et trimestriels et aux photos et résultats tangibles atteints au niveau de leurs territoires respectifs

Cette évaluation doit permettre d'identifier au niveau de chaque gouvernorat :

- la commune qui a enregistré les meilleurs résultats en termes de propreté des sites et d'encadrement des activités sur le terrain, y compris la sensibilisation et la collecte des déchets, avec insertion d'une documentation et d'éléments visuels sur la plateforme dédiée
- l'association qui a contribué de la manière la plus active aux activités de l'opération Clean-up Year, en termes d'interventions sur le terrain et de sensibilisation du public, avec insertion d'une documentation et d'éléments visuels sur la plateforme dédiée,
- l'entreprise qui a participé de la meilleure façon possible à l'opération Clean-up Year, via la fourniture de moyens logistiques, le nettoyage des alentours de son siège et/ou autre locaux, la participation régulière de son personnel et la contribution au mécénat vert, avec insertion d'une documentation et d'éléments visuels sur la plateforme dédiée,
- le jardin d'enfants (public ou privé) exemplaire du point de vue de la propreté de ses environs immédiats et de ses locaux, y compris en termes de tri des déchets et de sensibilisation des jeunes enfants à la thématique de la gestion des déchets, avec insertion d'une documentation et d'éléments visuels sur la plateforme dédiée,
- l'école (publique ou privée) la plus propre au terme de l'opération Clean-up Year, avec insertion d'une documentation et d'éléments visuels sur la plateforme dédiée,
- le collège (public ou privé) le plus propre au terme de l'opération Clean-up Year, avec insertion d'une documentation et d'éléments visuels sur la plateforme dédiée,
- l'établissement d'enseignement supérieur (public ou privé) le plus propre au terme de l'opération Clean-up Year, avec insertion d'une documentation et d'éléments visuels sur la plateforme dédiée,
- l'établissement touristique (hôtel, café, restaurant) le plus propre au terme de l'opération Clean-up Year, avec insertion d'une documentation et d'éléments visuels sur la plateforme dédiée,
- l'établissement de soins (public ou privé) le plus propre au terme de l'opération Clean-up Year, avec insertion d'une documentation et d'éléments visuels sur la plateforme dédiée,
- tout établissement commercial dédié à la vente (grande surface, commerce de distribution de gros, semi-gros ou détail, boutique, etc.) le plus propre au terme de l'opération Clean-up Year, avec insertion d'une documentation et d'éléments visuels sur la plateforme dédiée
- tout groupe d'individus, quel que soit le nombre de ses membres, qui s'est particulièrement illustré au cours de l'année 2023 dédiée à l'opération Cleanup Year, de quelque manière que ce soit (nettoyage de sites, suivi et observation des sites nettoyés, signalement de sites à nouveau pollués après nettoyage, incitation du public à la prise de conscience des espaces communs, etc.) avec insertion d'une documentation et d'éléments visuels sur la plateforme dédiée,
- tout individu qui s'est particulièrement illustré au cours de l'année 2023 dédiée à l'opération Cleanup Year, de quelque manière que ce soit (nettoyage de sites, suivi et observation des sites nettoyés, signalement de sites à nouveau pollués après nettoyage, incitation du public

à la prise de conscience des espaces communs, etc.) avec insertion d'une documentation et d'éléments visuels sur la plateforme dédiée.

Des prix symboliques seront attribués aux communes, associations, entreprises, établissements d'enseignement, établissements touristiques, établissements de soins et établissements commerciaux les plus actifs au titre de l'opération Cleanup Year 2023, en reconnaissance des efforts fournis et encouragement à poursuivre dans cette voie.

Des prix seront également attribués aux groupes d'individus et/ou individus les plus actifs au titre de l'opération Cleanup Year 2023, en reconnaissance des efforts fournis et incitation à une plus grande mobilisation.

### **9- Messages clés de *Clean-up year***

Les messages clés de *Clean-up Year* sont les suivants :

- les lieux publics sont des espaces de vie communs
- les espaces de vie communs ne sont ni des poubelles ni des cendriers
- la propreté et l'esthétique des espaces de vie communs sont l'affaire de chaque personne
- des gestes simples améliorent chaque jour l'esthétique des espaces de vie communs

### **10-Objectifs escomptés**

- participation massive des citoyens, résidents, associations, entreprises, administrations
- constitution progressive d'un album photo documenté de l'initiative, accessible à tous
- renforcement durable de la conscience environnementale, de la citoyenneté et de la responsabilité sociétale
- amélioration du ressenti général quant à la propreté et l'esthétique des espaces de vie communs.

### **11-Questions et suggestions**

Toute question ou demande d'éclaircissement, ainsi que toute suggestion, peuvent être adressées via messagerie électronique, Facebook ou correspondance postale à la Cellule d'organisation et de suivi de l'Initiative Clean up Year du Ministère de l'environnement, aux représentations régionales du Ministère ou aux autorités régionales et locales compétentes, ou à l'adresse mail suivante : [boc@mineat.gov.tn](mailto:boc@mineat.gov.tn).